

AIRTEL MADAGASCAR SA

Rapport du Commissaire aux Comptes
Exercice clos au 31 Décembre 2021

Mars 2022

Aux Actionnaires de la Société Airtel Madagascar SA

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Exercice clos au 31 Décembre 2021

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Société Airtel Madagascar SA, qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2021, et le compte de résultat, le tableau des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers annuels ci-joints présentant un résultat bénéficiaire de MGA 70.692.527.967,34 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables appliqués à Madagascar (PCG 2005).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants d'Airtel Madagascar SA conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA), et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Incertitude significative relative à la continuité d'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 3.1 des états financiers qui indique qu'à cette date, le capital social de la société a été absorbé à plus de la moitié par les pertes cumulées, le niveau des passifs courants de la société excédait de MGA 24 milliards du total de ses actifs courants. Cet événement ou situation, conjugué aux questions exposées dans cette note, notamment de la dépendance de la société aux soutiens financiers de ses principaux actionnaires, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers annuels

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers annuels conformément au plan comptable général malagasy 2005, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels exempts d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers annuels, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Antananarivo, le 30 Mars 2022
Le Commissaire aux Comptes
Delta Audit



Sahondra RASOARISOA
Partner



Lovaniaina RANDRIANARJAONA
Expert-Comptable

ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

BILANS
Exercice clos le 31 Décembre 2021
(Les montants sont exprimés en MGA)

ACTIFS	Notes	31 Décembre 2021			31 Décembre 2020	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net				
ACTIFS NON COURANTS						CAPITAUX PROPRES			
Immobilisations incorporelles		27.527.323.002,00	17.285.650.497,53	10.241.672.504,47	12.994.404.804,47	Capital émis	2.965.400.000,00	2.965.400.000,00	
Immobilisations corporelles		497.821.782.451,67	401.258.888.273,89	96.562.894.177,78	115.122.574.289,21	Primes et réserves	2.400.000,00	2.400.000,00	
Immobilisations corporelles en cours		5.312.113.124,27	-	5.312.113.124,27	419.880.872,92	Autres capitaux propres – report à nouveau	(-) 532.647.941.449,86	(-) 434.989.163.693,67	
Immobilisations financières		841.882.841,49	272.675.019,93	569.207.821,56	129.757.288.715,78	Résultat net de l'exercice	70.692.527.967,34	(-) 97.658.777.756,19	
Total Immobilisations	4.1.	531.503.101.419,43	418.817.213.791,35	112.685.887.628,08	258.294.148.682,38	Total Capitaux propres	(-) 458.987.613.482,52	(-) 529.680.141.449,86	
Impôts différés - Actif	4.7	32.584.915.274,37	30.582.121.904,75	2.002.793.369,63	2.049.873.537,78				
Total Actifs non courants		564.088.016.693,80	449.399.335.696,10	114.688.680.997,71	260.344.022.220,16	PASSIFS NON COURANTS			
						Produits différés : subventions d'investissement	-	-	
						Impôts différés - passif	-	-	
						Emprunts et dettes financières	536.182.601.287,36	664.272.720.499,55	
						Provisions	13.831.908.022,38	11.637.547.710,58	
						Total Passifs non courants	550.014.509.309,74	675.910.268.210,13	
ACTIFS COURANTS						PASSIFS COURANTS			
Stocks	4.2	1.130.294.106,78	549.342.432,41	580.951.674,37	1.097.514.806,85	Partie à court terme des dettes à long terme	-	-	
Clients et comptes rattachés	4.3	22.911.995.112,32	7.946.957.133,93	14.965.037.978,39	34.505.504.294,51	Fournisseurs et comptes rattachés	50.335.123.273,46	52.194.752.219,32	
Autres créances et emplois assimilés	4.4	80.423.161.419,07	-	80.423.161.419,07	127.003.194.752,60	Autres dettes et produits constatés d'avance	70.830.772.791,07	243.193.456.451,84	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4.5	3.071.185.242,46	-	3.071.185.242,46	21.331.705.892,80	Comptes de trésorerie (découverts bancaires)	1.536.225.420,25	2.663.606.535,49	
Total Actifs courants		107.536.635.880,63	8.496.299.566,34	99.040.336.314,29	183.937.919.746,76	Total Passifs courants	122.702.121.484,78	298.051.815.206,65	
TOTAL ACTIFS		671.624.652.574,43	457.895.635.262,44	213.729.017.312,00	444.281.941.966,92	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	213.729.017.312,00	444.281.941.966,92	

Les notes annexes, page 9 à 31, font partie intégrante des états financiers.

COMPTE DE RESULTATS PAR NATURE
pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021
(Les montants sont exprimés en MGA)

	Note	Exercice2021	Exercice 2020
Prestations vendues		123.576.800.431,62	116.208.901.207,20
Ventes de marchandises		951.763.798,33	2.690.273.941,62
I- Production de l'exercice	5.1	124.528.564.229,95	118.899.175.148,82
Achats consommés	5.2	(-)30.849.686.021,96	(-)33.424.100.990,54
Services extérieurs	5.3	(-)104.358.050.921,95	(-)99.445.215.471,99
II- Consommation de l'exercice		(-)135.207.736.943,91	(-)132.869.316.462,53
III- VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I - II)		(-)10.679.172.713,96	(-)13.970.141.313,71
Impôts et taxes	5.4	(-)14.037.689.740,40	(-)10.498.117.500,50
Charges de personnel	5.5	(-)11.950.688.495,53	(-)9.889.240.331,26
IV- EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		(-)36.667.550.949,89	(-)34.357.499.145,47
Autres produits opérationnels	5.6	173.033.319.815,73	1.750.023.045,82
Autres charges opérationnelles	5.7	(-)10.449.419.519,17	(-)111.643.036,68
Reprise sur provision et pertes de valeur	5.9	11.690.367.812,89	11.359.077.573,21
Dotations aux amortissements, aux provisions et pertes de valeur	5.8	(-) 38.547.561.372,09	(-)41.341.316.178,64
V- RESULTAT OPERATIONNEL		99.059.155.787,47	(-)62.701.357.741,76
Produits financiers	5.10	6.992.226.620,06	6.439.744.257,68
Charges financières	5.10	(-)34.688.811.450,90	(-)40.987.076.994,07
VI- RESULTAT FINANCIER		(-)27.696.584.830,84	(-) 34.547.332.736,39
VII- RESULTAT AVANT IMPOTS (V + VI)		71.362.570.956,63	(-) 97.248.690.478,15
Impôts différés		(-)47.080.168,15	184.728.597,70
Impôts exigibles sur les résultats		(-)622.962.821,14	(-)594.815.875,74
VIII- RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		70.692.527.967,34	(-)97.658.777.756,19
Charges extraordinaires		-	-
Produits extraordinaires		-	-
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE		70.692.527.967,34	(-)97.658.777.756,19

Les notes annexes, page 9 à 31, font partie intégrante des états financiers.

COMPTE DE RESULTATS PAR FONCTION
pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021
(Les montants sont exprimés en MGA)

	Note	Exercice 2021	Exercice 2020
Produit des activités ordinaires		124.528.564.229,95	118.899.175.148,82
Coût de vente		(-)30.849.686.021,96	(-)33.424.100.990,54
MARGE BRUTE		93.678.878.207,99	85.475.074.158,28
Autre produits opérationnels		173.033.319.815,73	1.750.023.045,82
Coût commerciaux		(-)106.702.005.802,52	(-)101.474.890.197,35
Charges administratives		(-)14.037.689.740,40	(-)10.498.117.500,50
Autre charges opérationnelles		(-)10.449.419.519,18	(-)111.643.036,68
Frais de personnel		(-)9.606.733.614,96	(-)7.859.565.605,90
Dotations aux amortissements		(-)26.857.193.559,20	(-)29.982.238.605,43
RESULTAT OPERATIONNEL		99.059.155.787,47	(-)62.701.357.741,76
Produits financiers		6.992.226.620,06	6.439.744.257,68
Charges financières		(-)34.688.811.450,90	(-)40.987.076.994,07
RESULTAT AVANT IMPOT		71.362.570.956,63	(-)97.248.690.478,15
Impôts différés		(-)47.080.168,15	184.728.597,70
Impôts exigibles sur les résultats		(-)622.962.821,14	(-)594.815.875,74
RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		70.692.527.967,34	(-)97.658.777.756,19
Charges extraordinaires		-	-
Produits extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		70.692.527.967,34	(-)97.658.777.756,19

Les notes annexes, page 9 à 31, font partie intégrante des états financiers.

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021
(Les montants sont exprimés en MGA)

	Note	Capital social	Prime & réserves	Ecart d'évaluation	Report à nouveau et Résultat net	Total
Changement de méthode comptable		-	-	-	-	-
Correction d'erreurs		-	-	-	-	-
Autres produits et charges		-	-	-	-	-
Affectation du résultat 2016		-	-	-	-	-
Dividendes distribuées		-	-	-	-	-
Augmentation de capital par compensation de créances		-	-	-	-	-
Réduction de capital		-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2017		-	-	-	(-)34.857.226.569,71	(-)34.857.226.569,71
Solde au 31 Décembre 2017		2.965.400.000,00	2.400.000,00	-	(-)290.544.862.072,55	(-)287.577.062.072,55
Changement de méthode comptable		-	-	-	-	-
Correction d'erreurs		-	-	-	-	-
Autres produits et charges		-	-	-	911.144.578,37	911.144.578,37
Affectation du résultat 2017		-	-	-	-	-
Dividendes distribuées		-	-	-	-	-
Augmentation de capital par compensation de créances		-	-	-	-	-
Réduction de capital		-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2018		-	-	-	(-)69.631.483.306,20	(-)69.631.483.306,20
Solde au 31 Décembre 2018		2.965.400.000,00	2.400.000,00	-	(-)359.265.200.800,38	(-)356.297.400.800,37
Changement de méthode comptable		-	-	-	-	-
Correction d'erreurs		-	-	-	-	-
Autres produits et charges		-	-	-	-	-
Affectation du résultat 2018		-	-	-	-	-
Dividendes distribuées		-	-	-	-	-
Augmentation de capital par compensation de créances		-	-	-	-	-
Réduction de capital		-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2019		-	-	-	(-)74.331.812.765,30	(-)74.331.812.765,30
Solde au 31 Décembre 2019		2.965.400.000,00	2.400.000,00	-	(-)433.597.013.565,67	(-)430.629.213.565,67
Changement de méthode comptable		-	-	-	-	-
Correction d'erreurs		-	-	-	-	-
Autres produits et charges		-	-	-	(1.392.150.128,00)	(1.392.150.128,00)
Affectation du résultat 2019		-	-	-	-	-
Dividendes distribuées		-	-	-	-	-
Augmentation de capital par compensation de créances		-	-	-	-	-
Réduction de capital		-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2020		-	-	-	(-)97.658.777.756,19	(-)97.658.777.756,19
Solde au 31 Décembre 2020		2.965.400.000,00	2.400.000,00	-	(-)532.647.941.449,86	(-)529.680.141.449,86
Changement de méthode comptable		-	-	-	-	-
Correction d'erreurs		-	-	-	-	-
Autres produits et charges		-	-	-	-	-
Affectation du résultat 2020		-	-	-	-	-
Dividendes distribuées		-	-	-	-	-
Augmentation de capital par compensation de créances		-	-	-	-	-
Réduction de capital		-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2021		-	-	-	70.692.527.967,34	70.692.527.967,34
Solde au 31 Décembre 2021		2.965.400.000,00	2.400.000,00	-	(-)461.955.413.482,52	(-)458.987.613.482,52

Les notes annexes, page 9 à 31, font partie intégrante des états financiers

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021
(Les montants sont exprimés en MGA)

	Note	Exercice 2021	Exercice 2020
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net de l'exercice		70.692.527.967,34	(-)97.658.777.756,19
Ajustements pour:			
Amortissements et provisions		38.547.561.372,09	41.341.316.178,64
Dotations, reprises sur provision (sauf si actifs circulants)		(-)11.690.367.812,89	(-)11.359.077.573,21
Variation des impôts différés actif		47.080.168,15	1.207.421.530,29
Variation des stocks		(-)32.779.299,45	(-)158.387.986,94
Variation des clients et autres créances		69.732.496.241,43	(-)29.895.835.357,02
Variation des fournisseurs et autres dettes		(-)174.222.312.606,63	23.464.560.220,90
Différences de change sur emprunts		28.206.707.249,27	41.135.323.152,99
Variation des provisions		2.194.360.311,80	1.724.416.060,69
Autres corrections report à nouveau		-	(-)1.392.150.128,00
Apport partiel d'actif		-	-
Cautions reçues		-	-
Plus ou moins-values de cession, nettes d'impôts		(-)171.502.803.274,43	-
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)		(-)148.027.529.683,32	(-)31.591.191.657,84
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations		(-)13.312.315.769,97	(-)9.564.959.363,29
Encaissements sur remboursements de prêts et cautions		97.156.052.854,22	731.813.840,00
Encaissements sur cessions d'immobilisations		203.347.479.525,43	-
Intérêts encaissés sur placements financiers		-	-
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements (B)		287.191.216.609,68	(8.833.145.523,29)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes versés aux actionnaires		-	-
Augmentation de capital en numéraires		-	-
Remboursement d'emprunts et intérêts sur emprunts		(-)190.904.848.381,06	(-)6.353.728.679,74
Emprunts reçus et intérêts		34.608.021.919,60	64.130.900.000,00
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (C)		(-)156.296.826.461,46	57.777.171.320,26
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)		(-)17.133.139.535,10	17.352.834.139,13
Trésorerie d'ouverture		18.668.099.357,31	1.315.265.218,18
Trésorerie de clôture		1.534.959.822,21	18.668.099.357,31
Variation de trésorerie		(-)17.133.139.535,10	17.352.834.139,13

Les notes annexes, page 9 à 32, font partie intégrante des états financiers

**ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
Les montants sont exprimés en Ariary (MGA)**

**NOTE 1
INFORMATION CONCERNANT LA SOCIETE**

La Société Airtel Madagascar SA a été constituée le 16 Juillet 1997 et son siège social se trouve à l'Immeuble S, lot II J 1 AA Morarano Alarobia, Antananarivo 101.
Son principal actionnaire est CELTEL MAURITIUS HOLDINGS LIMITED faisant partie du Groupe BHARTI AIRTEL.

La société a pour objet de faire directement, ou par l'intermédiaire de filiales, le développement et l'exploitation de système de communication, notamment téléphonique ou radiotéléphonique, filaire ou hertziens.

**NOTE 2
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

a- Impact du Covid-19

A la suite de l'arrivée du Covid-19 à Madagascar en Mars 2020, la société Airtel Madagascar SA, comme bon nombre d'entreprises, n'a pas été épargnée par les conséquences négatives de cette pandémie qui a ralenti les activités économiques dans le Pays.

b- Situation générale

Le conseil d'administration de Airtel Madagascar SA a décidé de céder l'intégralité des 772 actions détenues dans le capital de la société Madagascar Towers SA au profit de la société Helios Towers Madagascar Holdings Limited pour un montant total s'élevant à USD 51.408.012,90 le 02 Novembre 2021.

L'année 2021 est également marquée par une augmentation du nombre d'abonnés de 9,2% suite au changement de stratégie de la société, ce qui a entraîné un effet positif sur les revenus annuels pour une augmentation de 5,1%. Les différentes variations liées aux revenus sont résumées ci-dessous :

- Nombre d'abonnés :	+9,16%
- Revenu voix :	+3,9%
- Revenu roaming :	+45,3%
- Revenu data:	+11,9%
- Gross Revenue GSM:	+5,1%
- Primary Sales:	+5,1%

En termes de créances, la société a subi des difficultés de recouvrement des impayés auprès de certains de ses clients Postpaid.

En matière de Ressources humaines, le nombre d'employé a été maintenu et aucun employé n'a été mis en chômage technique.

NOTE 2 (suite)

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- c. Elargissement de la gamme de produits
- Proposition d'offres voix et internet attractives et compétitives ;
 - Intensification de la communication Digital ainsi que l'amélioration des supports de souscription digitalisés tels que My Airtel (application) et HBB portal (interface web).
- d. Les faits marquants au niveau des Directeurs fonctionnels
- Recrutement du Directeur Legal & Regulatory ;
 - La Direction Entreprise est toujours assurée par le Directeur du Service Clientèle depuis Juin 2019 ; recrutement prévu au premier trimestre 2022 ;
 - Renouvellement contrat du Directeur Général et du Directeur Financier pour deux ans.
- e. Contrôle fiscal

Une notification primitive relative à la vérification fiscale des exercices 2017 et 2018 a été reçue le 24 Décembre 2021. La réponse correspondante a été déposée le 23 Mars 2022. Par ailleurs, les exercices 2019 et 2020 ne sont pas encore fiscalement prescrits.

NOTE 3

REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Continuité d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021, le capital social de la société a été absorbé à plus de la moitié par les pertes cumulées. A cette date, AIRTEL Madagascar SA a enregistré un bénéfice net de MGA 70,6 milliards (2020 - perte nette de MGA 97,6 milliards) et le niveau des passifs courants de la société excédait le total de ses actifs courants de MGA 23,6 milliards (2020 – les passifs courants dépassaient les actifs courants de MGA 114,1 milliards). Le bénéfice net inclut une plus-value sur cession des titres de participation auprès de Madagascar Towers SA pour MGA 171 milliards.

Les actionnaires réunis en Assemblée Générale le 31 Mai 2018 avaient déjà décidé la continuité d'exploitation de la société. En attendant que la restructuration financière des capitaux propres soit effective, les actionnaires continuent de fournir des soutiens financiers à sa filiale afin que celle-ci dispose de liquidités suffisantes jusqu'à ce que la restructuration soit approuvée et mise en œuvre. Ce financement fait partie de l'engagement de financement contenu dans le « Letter of Comfort ».

NOTE 3 (suite)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.2 Principes comptables

Les états financiers ont été établis en conformité avec le Plan Comptable Général 2005 (PCG 2005) et comprennent les éléments suivants :

- Le bilan ;
- Le comptes de résultat ;
- Le tableau des variations des capitaux propres ;
- Le tableau des flux de trésorerie ;
- Les notes annexes.

Les postes du bilan sont distingués entre « courant » et « non courant ».

La comptabilité est tenue en Malagasy Ariary (MGA).

3.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées notamment par les licences et licence d'exploitation dans le cadre de services de la télécommunication.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers. La licence d'exploitation est amortie linéairement jusqu'à l'extinction de la validité de la licence, soit une durée de 10 ans.

3.4 Immobilisations corporelles

Le coût d'une immobilisation corporelle est comptabilisé en tant qu'actif s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entité, et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles comprennent les constructions, agencements et aménagements, les matériels informatiques, les matériels et mobiliers de bureau et les installations spécialisées nécessaires à l'exploitation des services de télécommunications d'Airtel Madagascar SA.

a) Evaluation à l'entrée

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, et inclut notamment les frais d'acquisition, les coûts d'installation, et les coûts de démantèlement.

Les logiciels informatiques utilisés pour les équipements du réseau sont enregistrés en matériels informatiques. Ces logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

Tant que les équipements ne sont pas mis en service, ils sont comptabilisés en immobilisations en cours.

Les avances versées aux fournisseurs d'immobilisations sont enregistrées en immobilisations en cours.

Les pièces de sécurité et les pièces de rechange acquises en même temps que les équipements et destinées à être utilisées en cas de panne ou de casse afin de limiter la durée d'interruption du réseau sont immobilisées dès leur acquisition.

NOTE 3 (suite)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

b) Evaluation à la clôture

Après la comptabilisation initiale, les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, à compter de la date de mise en service. La base de calcul de l'amortissement est constituée par le coût d'acquisition diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation prévue.

Les pièces de sécurité sont amorties sur la durée d'utilité de l'immobilisation ou du composant auxquelles elles se rapportent.

Les dépenses ultérieures relatives à des immobilisations corporelles ou incorporelles déjà comptabilisées en immobilisations sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues si elles restaurent le niveau de performance de l'actif.

Si elles augmentent la valeur comptable de ces actifs, c'est à dire quand il est probable que des avantages économiques futurs, supérieurs au niveau original de performance, iront à l'entité, elles sont comptabilisées en immobilisations et ajoutées à la valeur comptable de l'actif.

Les durées d'utilité sont définies pour chaque catégorie d'immobilisation. Les taux d'amortissement sont les suivants :

- Agencements, aménagements, installations	20%
- Matériel de transport	20%
- Installations complexes spécialisées	10%
- Matériels et mobiliers	20%
- Matériels informatiques	33,33%
- Pylônes	5 %
- Génie civil	8,33%
- Batterie	33,33%
- Groupe électrogène	20%
- Pièces détachées des installations techniques	33,33%
- Fibre optique	5,6%
- Autres immobilisations corporelles	10%

c) Dépréciation des immobilisations

Une dépréciation est enregistrée, lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît, pour ramener la valeur nette comptable d'un bien à sa valeur actuelle, déterminée comme étant la valeur la plus élevée entre valeur vénale et valeur d'usage.

NOTE 3 (suite)**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les immobilisations en cours non capitalisées font l'objet d'une perte de valeur en fonction de leur ancienneté :

Type des immobilisations en cours avec les balances âgées	Active	Equipement technique Passif			Avance versée aux fournisseurs d'immobilisations
		Equipements déjà sur les sites	Travaux/Services déjà réalisés sur les sites	Magasin	
0 à 6 mois	0%	0%	0%	0%	0%
6 mois à 1 an	0%	0%	0%	0%	0%
1 à 2 ans	50%	50%	50%	50%	100%
2 à 3 ans	100%	100%	100%	0%	100%
3 à 4 ans	100%	100%	100%	40%	100%
4 à 5 ans	100%	100%	100%	75%	100%
>5 ans	100%	100%	100%	100%	100%

- Les équipements techniques actifs sont les équipements qui contribuent directement au fonctionnement des sites techniques tels que les antennes, les Base Transceiver Station (ou BTS).
- Les équipements techniques passifs sont les équipements de support comme les pylônes, les groupes électrogènes, les batteries.

3.5 Location financement

Sont enregistrés en immobilisations, les équipements pris en location financement. La location financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer à AIRTEL MADAGASCAR SA la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif avec ou non transfert de propriété en fin de contrat. Le bien loué est comptabilisé à l'actif du bilan à sa juste valeur, ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. L'obligation de payer les loyers futurs est comptabilisée pour le même montant en dette financière.

Au cours du contrat, les loyers sont comptabilisés en distinguant les intérêts financiers et le remboursement en principal de la dette financière. L'actif loué fait éventuellement l'objet d'un amortissement dans la comptabilité du locataire selon les règles générales concernant les immobilisations.

Au 31 Décembre 2021, aucune immobilisation faisant l'objet d'un contrat de location financement n'a été enregistrée.

3.6 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées essentiellement des dépôts et cautions versés auprès des prestataires de Airtel Madagascar SA. Une perte de valeur est constituée lors que la caution n'est pas récupérée un an après la date de résiliation du contrat.

NOTE 3 (suite)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.7 Stocks

Les stocks de Airtel Madagascar SA sont constitués de téléphones et modem et de cartes SIMs. Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des stocks.

La méthode de détermination du coût des stocks utilisée par la Société est la méthode FIFO. Une perte de valeur à hauteur de 100% de la valeur de l'article est constatée pour les stocks âgés de plus de six mois. Les cartes SIM sont provisionnées à 100%.

3.8 Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées par voie de perte de valeur en fonction des retards de paiement. Les créances âgées plus de 90 jours sont provisionnées à leur valeur totale sauf les créances relatives aux interconnexions qui sont provisionnées pour les âgées plus de 270 jours.

3.9 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Si la valeur de marché à la date de la clôture est inférieure au cours d'achat, une provision est constituée afin de ramener la valeur de bilan à la valeur de réalisation.

3.10 Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances, les dettes ainsi que les comptes bancaires en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique pertes ou gains de change.

3.11 Provisions pour charges

Une provision pour charges est comptabilisée lorsque l'entité a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation et le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision pour charges n'est comptabilisée.

Les litiges dans lesquels la société est impliquée ont fait l'objet d'un examen à la date de l'établissement des états financiers par la Direction.

Une provision pour coût de démantèlement des sites est constituée sur la base d'un calcul statistique.

NOTE 3 (suite)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.12 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provenant des ventes de cartes de recharge est constaté lorsque les crédits d'appels sont consommés. Ceux non consommés en fin d'exercice sont enregistrés dans la rubrique « Produits constatés d'avance ».

Pour les clients post payés, le revenu est constaté à chaque fin de mois sur la base des consommations facturées.

L'utilisation du réseau AIRTEL par les autres opérateurs de téléphonie mobile est refacturée et comptabilisée en chiffre d'affaires sur prestations d'interconnexion et prestations sur Roaming. Les ventes de téléphones et de SIMs sont enregistrées en produits au moment de leur livraison.

3.13 Impôts et taxes

AIRTEL MADAGASCAR SA est soumise aux dispositions du Code Général des Impôts. Les principaux impôts auxquels la Société est soumise sont :

- l'Impôt sur les Revenus (IR) ;
- la Taxe sur la Valeur ajoutée (TVA) ;
- la TVA pour le compte des prestataires étrangers ;
- la taxe de redevances ;
- les droits d'enregistrement.

En outre, la Société doit prélever :

- l'Impôt sur les Revenus des Capitaux Mobiliers (IRCM) ;
- l'Impôt sur les Revenus des Salariés et Assimilés (IRSA) ;
- l'Impôt sur les Revenus relatif aux revenus des prestataires de services étrangers.

En vertu des textes régissant le secteur de la communication à Madagascar, la Société verse auprès de l'Autorité de Régulation des Technologies de Communication de Madagascar (ARTEC) les taxes ci-après :

- la Taxe de fréquence basée sur le nombre total de voies, de canaux et de faisceaux utilisés ;
- la Redevance de contrôle ;
- la Taxe de régulation qui comprend la contribution au fond de développement et la Taxe de régulation proprement dite. Ces taxes sont basées sur un pourcentage de chiffre d'affaires ;
- la Taxe sur ventes de terminaux.

3.14 Impôts différés

Sont enregistrées au bilan et au compte de résultat les impositions différées résultant :

- du décalage temporaire entre la constatation comptable d'un produit ou d'une charge et sa prise en compte dans le résultat fiscal d'un exercice ultérieur dans un avenir prévisible ;
- de déficits fiscaux ou de crédits d'impôt reportables dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices fiscaux ou des impôts futurs est probable dans un avenir prévisible.

**NOTE 4
SUR LE BILAN**

4.1 Immobilisations

Le tableau de variation des actifs immobilisés est détaillé ci-après :

**Tableau de variation des actifs immobilisés et des amortissements cumulés
(Les montants sont exprimés en MGA)**

	Valeur brute				Amortissement cumulé/Pertes de valeur					Valeur nette comptable		
	01 Janvier 2021	Acquisition 2021	Reclassi- fication	Cession/ Transfert/ Autres	31 Décembre 2021	01 Janvier 2021	Dotations	Reclassi- fication	Cession/ Transfert/ Autres	31 Décembre 2021	01 Janvier 2021	31 Décembre 2021
Immobilisations incorporelles												
License GSM	27.527.323.002,00	-	-	-	27.527.323.002,00	14.532.918.197,53	2.752.732.300,00	-	-	17.285.650.497,53	12.994.404.804,47	10.241.672.504,47
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	27.527.323.002,00	-	-	-	27.527.323.002,00	14.532.918.197,53	2.752.732.300,00	-	-	17.285.650.497,53	12.994.404.804,47	10.241.672.504,47
Immobilisations corporelles												
Aménagements, agencements, installations	6.798.005.382,42	-	-	(-)3.179.537.473,78	3.618.467.908,64	6.779.652.498,71	17.546.570,91	(-)3.178.923.079,03	3.618.275.990,59	18.352.883,71	191.918,05	
Matériels de transport	448.494.669,70	-	-	(-)8.722.033,90	439.772.635,80	448.494.669,70	-	(-)8.722.033,90	439.772.635,80	-	-	
Installations complexes spécialisées	414.530.174.753,79	4.358.900.432,15	-	(-)14.851.675.321,42	404.037.399.864,52	306.320.425.233,21	22.445.382.605,07	(-)14.800.557.424,30	313.965.250.413,98	108.209.749.520,58	90.072.149.450,54	
Mobiliers et matériels de bureau	25.456.751.952,11	2.340.032.670,13	-	(-)6.273.578.604,93	21.523.206.017,31	23.141.427.624,31	1.212.485.119,48	(-)5.076.778.751,67	19.277.133.992,12	2.315.324.327,80	2.246.072.025,19	
Matériels informatique	67.713.639.658,09	3.128.659.162,80	-	(-)2.639.362.795,49	68.202.936.025,40	63.134.492.100,97	3.316.277.574,87	(-)2.492.314.434,44	63.958.455.241,40	4.579.147.557,12	4.244.480.784,00	
Matériels et outillages	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	514.947.066.416,11	9.827.592.265,08	-	(-)26.952.876.229,52	497.821.782.451,67	399.824.492.126,90	26.991.691.870,33	(-)25.557.295.723,34	401.258.888.273,89	115.122.574.289,21	96.562.894.177,78	
Immobilisations corporelles en cours	431.809.145,01	14.707.896.248,28	-	(-)9.827.592.269,02	5.312.113.124,27	11.928.272,09	-	(-)11.928.272,05	-	419.880.872,92	5.312.113.124,27	
Immobilisations financières	129.842.611.946,71	2.560.795,41	-	(-)129.003.289.900,63	841.882.841,49	85.323.230,93	187.351.789,00	-	272.675.019,93	129.757.288.715,78	569.207.821,56	
TOTAL	672.748.810.509,83	24.538.049.308,77	-	(-)165.783.758.399,17	531.503.101.419,43	414.454.661.827,45	29.931.775.959,33	(-)25.569.223.995,39	418.817.213.791,35	258.294.148.682,38	112.685.887.628,08	

**NOTE 4 (suite)
SUR LE BILAN**

- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent la licence d'exploitation délivrée par l'ARTEC qui a été renouvelée en Septembre 2015 pour une période de 10 ans.

- Immobilisations corporelles

Les principales acquisitions d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice sont relatives à des installations complexes spécialisées qui permettent d'améliorer et d'étendre la couverture du réseau AIRTEL ainsi que des matériels informatiques.

Le nombre total de sites utilisés a augmenté de 591 au 31 Décembre 2020 à 593 au 31 Décembre 2021, incluant les sites loués à Madagascar Towers SA.

Les sorties d'immobilisations sont expliquées essentiellement par la vente des divers équipements et matériels techniques, informatiques et de matériels de bureau à Airtel Mobile Commerce SA.

- Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours sont constituées principalement des équipements des sites en cours d'installation.

- Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'analysent comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 (en MGA) :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Titres de participations	a) -	31.844.676.251,00
Prêts Madagascar Towers SA	b) -	96.965.523.337,04
Prêts Airtel Mobile Commerce SA	c) -	193.090.312,59
Dépôt et caution versé: Loyer	d) 841.882.841,49	839.322.046,08
	841.882.841,49	129.842.611.946,71
Pertes de valeur sur Dépôts et cautions versés	(-)272.675.019,93)	(-)85.323.230,93)
	<u>569.207.821,56</u>	<u>129.757.288.715,78</u>

- a) Les titres de participation détenus par Airtel Madagascar SA dans le capital de la société Madagascar Towers SA pour MGA 31.844.676.251,00 ont été cédés en intégralité à la société Helios Towers Madagascar Holdings Ltd en Novembre 2021 pour un montant de USD 51.408.012,90 soit l'équivalent en MGA de 203.348.289.525,00 à la date de la cession ;
- b) Les prêts auprès de Madagascar Towers SA pour MGA 96.965.523.337,04 ont été encaissés en totalité au cours de l'exercice 2021 ;
- c) Les prêts auprès de Airtel Mobile Commerce SA pour MGA 193.090.312,59 ont été encaissés en totalité au cours de l'exercice 2021 ;
- d) Les « dépôts et cautions versés : Loyer » sont constitués essentiellement des cautions versées auprès des bailleurs SOMAPIM et FIRST IMMO relatives aux immeubles loués par Airtel Madagascar SA.

**NOTE 4 (suite)
SUR LE BILAN**

4.2 Stocks

Les stocks sont constitués par les cartes SIM, les cartes de recharges et les téléphones mobiles et se détaillent comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 (en MGA) :

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Téléphones mobiles et Modems	a)	983.041.342,17	1.298.996.446,65
Cartes SIM	b)	147.252.764,61	201.819.078,00
		<u>1.130.294.106,78</u>	<u>1.500.815.524,65</u>
Pertes de valeur sur téléphones mobiles et Modem		(-)402.089.667,80)	(-)201.481.640,18
Pertes de valeur sur Carte SIM		(147.252.764,71)	(-)201.819.077,62
		<u>580.951.674,37</u>	<u>1.097.514.806,85</u>

- a) La diminution de la valeur des téléphones mobiles et Modems est expliquée par les ventes des stocks suite à une nouvelle stratégie appliquée par la société en 2021 ;
- b) La diminution de la valeur de stocks de cartes SIM est essentiellement relative à la hausse des ventes qui est conséquente à l'augmentation du nombre d'abonnés en 2021.

La situation des stocks en magasin aux 31 Décembre 2021 et 2020 est présentée ci-dessous (en Unité) :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Cartes SIM	373.109	553.598
Modems	705	2.453
Téléphones	22.374	28.176

4.3 Clients et comptes rattachés

La rubrique « Clients et comptes rattachés » se présente comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 (en MGA) :

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Clients locaux	a)	19.065.697.337,13	40.923.113.190,06
Clients étrangers		3.237.832.769,65	2.024.683.438,44
Factures à établir		608.465.005,54	756.826.373,41
		<u>22.911.995.112,32</u>	<u>43.704.623.001,91</u>
Pertes de valeur sur créances douteuses	b)	(-)7.946.957.133,93)	(-)9.199.118.707,40
		<u>14.965.037.978,39</u>	<u>34.505.504.294,51</u>

- a) Les clients locaux se détaillent comme suit (en MGA) aux 31 Décembre 2021 et 2020 (en MGA) :

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Clients Interconnexions	a.1)	10.821.556.623,51	32.082.003.275,74
Clients Roaming		364.083.862,16	57.063.096,75
Clients distributeurs		1.310.161.562,20	1.292.322.056,91
Clients postpayés		5.319.951.486,27	6.310.327.693,08
Clients autres		1.249.943.802,99	1.181.397.067,58
		<u>19.065.697.337,13</u>	<u>40.923.113.190,06</u>

**NOTE 4 (suite)
SUR LE BILAN**

- a.1) Les clients interconnexions sont constitués pour MGA 6.981.319.783,65 des créances sur Telma Mobile SA restant non encore encaissées par Airtel Madagascar SA au 31 Décembre 2021. La diminution conséquente est principalement du fait des encaissements reçus sur les créances interconnexions antérieures à l'exercice envers Telma.
- b) Les pertes de valeur sur créances douteuses pour MGA 7.946.957.133,93 sont constituées par les créances âgées de plus de 90 jours et qui sont dépréciées à 100%.

4.4 Autres créances et actifs assimilés

La rubrique « Autres créances et actifs assimilés » se présente comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 (en MGA) :

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Personnel, comptes débiteurs		49.313.334,32	9.046.666,65
Acomptes d'impôt sur le revenu	a)	20.912.592.237,22	20.381.262.319,35
Groupe débiteur	b)	7.266.699.793,02	28.158.541.726,68
Débiteurs divers	c)	20.039.338.116,15	35.027.214.377,39
Charges constatées d'avance		2.837.767.845,73	2.639.033.387,46
TVA déductibles	d)	6.068.923.267,94	40.496.179.107,51
Crédits de TVA	e)	23.248.526.824,69	291.917.167,56
		<u>80.423.161.419,07</u>	<u>127.003.194.752,60</u>

- a) Les acomptes d'impôt sur le revenu pour MGA 20.912.592.237,22 sont constitués par les acomptes bimestriels versés au cours de l'exercice pour MGA 297.407.937,87, les IRCM pour MGA 856.880.701,14 et les crédits d'impôt sur le revenu au 31 Décembre 2020 pour MGA 20.381.262.319,35 net d'impôt correspondant au minimum de perception de l'exercice de MGA 622.962.821,14 ;
- b) La rubrique « Groupes débiteurs » pour MGA 7.266.699.793,02 est constituée essentiellement des créances sur Airtel Mobile Commerce Madagascar SA relatives à la refacturation des dépenses avancées par Airtel Madagascar SA. La baisse de cette rubrique résulte de l'encaissement de la part des créances sur Madagascar Towers SA ;
- c) La rubrique « Débiteurs divers » pour MGA 20.039.338.116,15 est constituée essentiellement par la créance restante à recouvrer auprès de Helios Towers Madagascar Limited pour USD 4.615.628,25 soit MGA 18.262.471.647,22 relative à la cession des actions de Airtel Madagascar SA dans le capital de Madagascar Towers SA ;
- d) Les TVA déductibles sont notamment relatives aux TVA aux factures de Telma Mobile SA non encore réglées par Airtel Madagascar SA au 31 Décembre 2021 ;
- e) Les crédits de TVA sont principalement relatifs aux TVA déductibles non encore récupérées à la suite des paiements par Airtel Madagascar SA des factures de prestations de Madagascar Towers en Août 2021.

**NOTE 4 (suite)
SUR LE BILAN**

4.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 (en MGA) :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Comptes courants bancaires	2.806.243.127,25	21.066.763.777,59
Dépôt à terme	264.942.115,21	264.942.115,21
Caisses	-	-
	<u>3.071.185.242,46</u>	<u>21.331.705.892,80</u>

La baisse de cette rubrique est expliquée notamment par le remboursement d'une partie des emprunts auprès de Celtel Mauritius Holding Limited et les règlements des dettes envers Madagascar Towers SA relatives aux facturations des locations des sites malgré l'encaissement du prix de cession des actions de Madagascar Towers SA à Helios Towers Madagascar Holding Limited et le remboursement des prêts par Madagascar Towers SA.

4.6 Capitaux propres

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 (en MGA) :

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Capital social	a.	2.965.400.000,00	2.965.400.000,00
Primes et réserves		2.400.000,00	2.400.000,00
Autres capitaux propres- Report à nouveau	b.	(-)532.647.941.449,86	(-)434.989.163.693,67
Résultat de l'exercice		70.692.527.967,34	(-)97.658.777.756,19
		<u>(-)458.987.613.482,52</u>	<u>(-)529.680.141.449,86</u>

a. Capital social

Le capital social de MGA 2.965.400.000,00 au 31 Décembre 2021 est composé de 14.827 actions d'une valeur nominale de MGA 200.000 chacune, entièrement libérées. Au 31 Décembre 2021, le Capital social se répartit comme suit :

	%	Nombre d'actions	Valeur totale en MGA
Celtel Mauritius Holdings Limited	63,20	9.371	1.874.200.000
Société Malgache de Téléphonie Cellulaire SA	35,87	5.318	1.063.600.000
Bharti Airtel Madagascar Holdings B.V.	0,92	137	27.400.000
Bharti Airtel Africa BV	0,01	1	200.000
	<u>100</u>	<u>14.827</u>	<u>2.965.400.000</u>

b. Report à nouveau

Suivant les décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Février 2021, le résultat de déficitaire de l'exercice 2020 de MGA 97.658.777.756,19 a été affecté en compte report à nouveau.

**NOTE 4 (suite)
SUR LE BILAN**

4.7 Impôts différés–Actif

Les impôts différés s'analysent comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 (en MGA) :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Solde en début d'exercice	2.049.873.537,78	3.257.295.068,07
Impôts différés sur :		
- Résultat déficitaires reportable	a) -	18.307.659.311,85
- Amortissements différés	a) 30.582.121.904,75	33.682.217.244,86
- Provisions sur actifs courants	2.002.793.369,63	2.049.873.537,78
Provisions sur Impôts différés	(-)30.582.121.904,75	(-)51.989.876.556,72
Solde en fin d'exercice	<u>2.002.793.369,63</u>	<u>2.049.873.537,78</u>

- a) Les impôts différés actifs relatifs aux résultats déficitaires reportables et aux amortissements différés ont été provisionnés en totalité. En effet, les projections sur les performances financières montrent qu'Airtel Madagascar SA n'enregistrerait pas de résultat fiscal bénéficiaire sur les prochaines années. Ils se détaillent comme suit au 31 Décembre 2021 (en MGA) :

Exercices Comptables	Pertes fiscales	Amortissements fiscaux	Amortissements différés	Déficits reportables après amortissements différés		ID sur Amortissements différés	ID sur Déficits Reportables 2021
2015	62.574.495.852,71	36.726.810.841,03	36.726.810.841,03	-	-	4.239.161.090,40	-
2016	36.631.387.671,77	43.740.934.945,30	36.631.387.671,77	-	-	7.326.277.534,35	-
2017	939.369.934,70	36.536.048.069,41	939.369.934,70	-	-	187.873.986,94	-
2018	43.055.230.229,76	33.061.118.809,17	33.061.118.809,17	9.994.111.420,59	-	6.612.223.761,83	-
2019	55.957.609.408,57	30.814.977.140,19	30.814.977.140,19	25.142.632.268,38	-	6.162.995.428,04	-
2020	86.638.974.697,74	30.267.450.515,89	30.267.450.515,89	56.371.524.181,86	-	6.053.490.103,18	-
2021	(-)107.038.773.259,85	-	-	(-)107.038.773.259,85	-	-	-
	<u>178.758.294.535,41</u>	<u>211.147.340.320,99</u>	<u>168.441.114.912,75</u>	<u>(-)15.530.505.389,02</u>		<u>30.582.121.904,75</u>	<u>-</u>

4.8 Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières se présentent comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 (en MGA) :

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Emprunts	a)	535.229.126.207,28	663.389.320.414,73
Caution	b)	953.475.080,08	883.400.084,82
		<u>536.182.601.287,36</u>	<u>664.272.720.499,55</u>

**NOTE 4 (suite)
SUR LE BILAN**

a) Les emprunts se composent des :

- Dettes financières envers CELTEL MAURITIUS HOLDING LIMITED qui s'élèvent à USD 90.268.337,19 soit MGA 357.161.119.026,26 à la fin de l'année 2021 contre USD 128.343.404,00 soit MGA 490.892.989.843,16 à la fin de l'année 2020 incluant des intérêts cumulés de USD 28.313.558,28. La baisse de cet emprunt résulte du remboursement partiel du principal par Airtel Madagascar SA d'un montant total de USD 38.075.068,00 soit 150.259.192.166,20 en Novembre 2021.

Suivant l'avenant en date du 19 Juin 2018 avec effet rétroactif au 01 Juillet 2017, le taux d'intérêt est ramené à 0%, de ce fait les intérêts relatifs à l'exercice 2021 est nul.

- Dettes financières envers HSBC Bank (Mauritius) qui s'élèvent à USD 45.000.000,00 soit MGA 178.049.700.000 à la fin de l'année 2021. Il s'agit d'un emprunt reçu durant l'exercice 2019 dans le cadre du contrat signé avec HSBC Bank (Mauritius) Limited dont les caractéristiques sont les suivants :
 - Date d'entrée en vigueur : 28 Décembre 2018 amendé le 21 Mai 2019
 - Objet :
 - o refinancement ou le remplacement de toute dette existante ainsi que les frais, taxes et dépenses y afférents
 - o besoins en fonds de roulement, en service de la dette, en dépenses de fonctionnement ou d'investissement ou tout autre objet social lié à son activité
 - Les intérêts sont payables mensuellement au taux Libor + 360Bps.
 - Garant : Bharti Airtel International (Netherlands) BV.

Au cours de cet exercice 2021, les intérêts mensuels ont été payés mais aucun remboursement du principal n'a été effectué. Le contrat initial en date du 28 Décembre 2018, amendé le 21 Mai 2019 a été de nouveau amendé le 04 Juillet 2020 et le 12 Février 2021, la date de remboursement prévue le 31 Décembre 2021 a été reportée pour le 30 Juin 2023.

- b) Les cautions sont principalement constituées par les cautions déposées par les clients en post-payé. Elles ont été présentées aux Passifs non courants car elles ne sont remboursées aux clients qu'après plusieurs années.

4.9 Provisions

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 (en MGA) :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Provisions	13.831.908.022,38	11.637.547.710,58
	<u>13.831.908.022,38</u>	<u>11.637.547.710,58</u>

Il s'agit des provisions constituées pour faire face aux risques encourus par la société.

**NOTE 4 (suite)
SUR LE BILAN**

4.10 Fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 (en MGA) :

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Fournisseurs et comptes rattachés	a)	22.099.930.645,80	36.652.430.503,79
Fournisseurs d'exploitation, factures à recevoir	b)	23.616.749.119,93	10.838.823.189,61
Fournisseur d'immobilisations	c)	4.618.443.507,73	4.703.498.525,92
		<u>50.335.123.273,46</u>	<u>52.194.752.219,32</u>

a) Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés sont principalement constitués pour MGA 22.099.930.645,80 de dettes envers :

- Telma Mobile SA (interconnexion), non réglées par Airtel Madagascar SA au 31 Décembre 2021 pour MGA 4.963.218.836,91 ;
- Madagascar Towers SA pour MGA 4.768.479.631,24 ;
- Towerco of Madagascar SA pour MGA 4.988.287.883,51;
- Orange Madagascar SA pour MGA 1.016.060.452,98 ;
- Mobiiot SA pour MGA 1.169.269.860 ;
- VIMA SA pour MGA 2.138.235.799,56 ;
- et de l'organisme de régulation des Télécommunications ARTEC pour MGA 683.592.293,92.

b) Fournisseurs et comptes rattachés, Factures non parvenues

Cette rubrique est principalement constituée par des factures non parvenues relatives aux charges d'interconnexions pour MGA 2.219.406.618,66, de l'ARTEC pour MGA 2.244.247.813,82, du prestataire Ericsson pour MGA 709.611.399,05, et COMVIVA pour MGA 502.025.197,07. Une estimation de coûts additionnels à payer par Airtel Madagascar SA à Helios Towers Madagascar Holding Limited pour MGA 9.823.484.835,81 prévu dans le contrat de cession d'action a également été enregistrée dans cette rubrique.

c) Fournisseurs d'immobilisations

Les fournisseurs d'immobilisations sont principalement composés des factures des fournisseurs stratégiques NOKIA pour MGA 1.877.578.084,56, NEC pour MGA 1.821.058.343,89 et Ericsson pour MGA 422.538.278,77 qui ne sont pas encore payées à la date de clôture.

NOTE 4 (suite)
SUR LE BILAN

4.11 Autres dettes et produits constatés d'avances

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 (en MGA) :

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Clients créditeurs	a)	432.173.412,36	777.116.637,33
Personnel, rémunérations à payer	b)	1.691.457.857,40	1.689.678.406,44
Créditeurs divers		147.991.938,94	1.943.460.758,04
Compte courant d'associés	c)	53.696.109.253,97	212.902.224.120,21
CNaPS, cotisations à payer		75.362.514,77	81.914.628,32
Etat, impôts et taxes à payer	d)	8.217.908.282,46	18.372.704.950,92
Produits constatés d'avance	e)	6.569.769.531,17	7.426.356.950,59
		<u>70.830.772.791,07</u>	<u>243.193.456.451,84</u>

- a) Les clients créditeurs représentent les recettes en attente de la clarification auprès de la banque et les cautions payées par les clients abonnés ;
- b) Cette rubrique correspond notamment aux provisions pour congés non pris par les employés ainsi qu'aux provisions de bonus annuels ;
- c) Cette rubrique « Compte courant d'associés » est constituée principalement par :
- les dettes envers les sociétés du Groupe dont « BHARTI AIRTEL AFRICA B.V. » et « BHARTI AIRTEL INTERNATIONAL (NETHERLANDS) B.V » relatives à des services d'assistance techniques dans le cadre du « Technical Assistance Services Agreement » pour un total de MGA 31.468.480.304,36 à fin 2021 contre MGA 25.162.617.839,26 à fin 2020 ;
 - les dettes envers Madagascar Towers SA relatives aux facturations des locations des sites de cette dernière en 2021. Les dettes envers Madagascar Towers SA ont diminué suite aux règlements d'un montant de MGA 162.412.070.568,05 par Airtel Madagascar SA au cours de l'exercice 2021.
- d) Le montant de cette rubrique est constitué par les TVA collectées, l'IR non résident, l'IRCM, et les droits d'accise ;
- e) Les produits constatés d'avance sont constitués par les recharges grattées et les recharges virtuelles non consommées par les clients Prepaid au 31 Décembre 2021.

**NOTE 5
COMPTE DE RESULTAT**

5.1 Chiffre d'affaires

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 (en MGA) :

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Ventes de services	a)	111.543.269.188,09	102.644.914.008,35
Prestations sur interconnexion	b)	17.707.379.275,75	18.189.390.234,37
Prestations sur roaming	c)	900.182.224,44	1.541.239.631,65
Ventes de terminaux	d)	951.763.798,33	2.690.273.941,62
Remises accordées	e)	(-)6.574.030.256,66	(-)6.166.642.667,17
		<u>124.528.564.229,95</u>	<u>118.899.175.148,82</u>

- a) La hausse des ventes de services est due essentiellement au changement de la stratégie de vente de la société à partir de cet exercice 2021 ;
- b) Les prestations sur interconnexion correspondent à la refacturation aux opérateurs de téléphonie sur l'utilisation du réseau d'Airtel Madagascar SA. La baisse est due à une légère diminution des appels entrants provenant des autres opérateurs durant l'année ;
- c) Les prestations sur roaming ont diminué à cause de la baisse du nombre des visiteurs dans le pays suite au Covid-19 ;
- d) Les ventes des terminaux ont diminué suite à la baisse des quantités vendues sur le marché ;
- e) Les remises sont accordées aux distributeurs (lors de la vente de recharges et cartes SIMs). La hausse est due à la l'augmentation du Chiffre d'affaires de l'exercice.

5.2 Achats consommés

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 (en MGA) :

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Fournitures consommables		68.403.979,36	54.838.355,16
Redevance de téléphone et de satellite	a)	15.119.106.622,92	14.296.361.988,45
Interconnexions et roaming	b)	11.877.817.705,62	13.560.044.536,94
Eau et électricité		1.363.106.281,55	1.536.525.854,88
Carburant et lubrifiant		309.895.627,44	348.654.684,85
Divers accessoires		196.338.700,32	341.163.290,52
Recharges		220.964.264,98	324.869.594,56
Mobiles	c)	875.194.057,68	2.337.668.391,63
Cartes SIM		818.858.782,09	623.974.293,55
		<u>30.849.686.021,96</u>	<u>33.424.100.990,54</u>

NOTE 5 COMPTE DE RESULTAT

- a) Cette rubrique est principalement constituée par les redevances relatives à des bandes passantes par satellites et par fibre sous-marin ;
- b) Les prestations sur interconnexion correspondent aux refacturations par les autres opérateurs de téléphonie de l'utilisation de leurs réseaux par Airtel Madagascar SA. La baisse est due à la diminution des appels sortants des abonnés d'Airtel Madagascar SA vers les abonnés des autres opérateurs durant l'année ;
- c) La baisse est due à la diminution des ventes de terminaux, donc baisse également des achats de l'exercice.

5.3 Services extérieurs

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 (en MGA) :

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Loyers et charges locatives	a)	19.239.211.275,02	19.434.292.119,61
Entretiens et réparations		1.431.978.215,51	1.053.909.817,39
Primes d'assurance		157.266.016,01	248.170.119,70
Documentation		110.874.915,14	93.765.570,98
Personnel extérieur		485.968.550,91	562.441.692,13
Honoraires et commissions	b)	76.911.935.935,27	73.878.407.534,70
Publicité et relations publiques	c)	2.579.075.430,07	2.066.104.494,90
Voyages, missions et réceptions	d)	1.219.113.190,50	986.417.970,60
Frais de communication	e)	836.948.497,58	687.947.092,60
Frais bancaires		1.196.243.192,79	399.646.496,24
Autres services extérieurs		115.435.703,15	34.112.563,14
		<u>104.358.050.921,95</u>	<u>99.445.215.471,99</u>

- a) Cette rubrique est constituée par les dépenses de location des bureaux et entrepôts ainsi que des loyers des sites techniques de la société Towerco Of Madagascar (TOM) ;
- b) Cette rubrique est constituée notamment par les facturations des prestations de Madagascar Towers SA notamment sur les maintenances des infrastructures passives par cette dernière, les honoraires des prestataires stratégiques (Ericsson, NSN, Nokia, Afro Egypt, ...), les commissions sur les maintenances payées à IBM et par les commissions de Airtel Mobile Commerce Madagascar SA sur les Cash Collection Services en 2021;
- c) La hausse de cette rubrique est due à la relance des promotions sur les offres et les produits de la société après la période covid-19;
- d) La hausse des frais de voyages, missions et réceptions est expliquée par la reprise des descentes sur terrain au niveau des régions (missions de prospections...) après la période covid-19 entraînant la hausse du chiffre d'affaires;
- e) La hausse des frais de communication est expliquée par l'augmentation des charges sur les services à valeur ajoutée ou VAS (Value Added Service).

NOTE 5 COMPTE DE RESULTAT

5.4 Impôts et taxes

Les Impôts et taxes s'analysent comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 (en MGA) :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Taxes communales	9.218.200,00	10.229.350,58
Droits d'enregistrement et timbres	49.527.208,99	65.655.555,45
Redevances ARTEC	8.212.448.940,82	7.249.635.184,24
Autres impôts et taxes	5.766.495.390,59	3.172.597.410,23
	<u>14.037.689.740,40</u>	<u>10.498.117.500,50</u>

La hausse de cette rubrique concerne notamment les taxes de fréquences et les redevances d'ARTEC qui ont augmenté suite à la hausse du chiffre d'affaires d'Airtel Madagascar SA.

5.5 Charges de personnel

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 (en MGA) :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Salaires et appointements	8.308.192.572,72	7.752.373.020,32
Assurance médicale des employés	1.162.397.098,97	1.104.343.087,32
Cotisations patronales	304.329.917,92	325.193.513,97
Autres charges de personnel	2.175.768.905,92	707.330.709,65
	<u>11.950.688.495,53</u>	<u>9.889.240.331,26</u>

La hausse des charges de personnel est essentiellement relative à l'augmentation des salaires annuels et des bonus aux employés.

5.6 Autres produits opérationnels

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 (en MGA) :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Autres produits	173.033.319.815,73	1.750.023.045,82
	<u>173.033.319.815,73</u>	<u>1.750.023.045,82</u>

Cette rubrique est constituée principalement de la plus-value réalisée relative à la cession des actions détenues par Airtel Madagascar SA dans le capital de Madagascar Towers SA à la société à Helios Towers Madagascar Holding Limited. La cession a été réalisée pour un montant total de USD 51.408.012,90 pour une valeur des titres évaluée à USD 4.615.628,25 au moment de la cession. Cette cession a ainsi générée une plus-value de de USD 46.792.387,65 soit l'équivalent de MGA 171.502.803.274,00 pour Airtel Madagascar SA.

NOTE 5 (suite)
COMPTE DE RESULTAT

5.7 Autres charges opérationnelles

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 (en MGA) :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Moins-value sur cession d'actifs	522.236.874,24	73.187.726,56
Pertes sur créances	-	36.326.878,55
Autres charges	9.927.182.644,94	2.128.431,57
	<u>10.449.419.519,18</u>	<u>111.643.036,68</u>

La rubrique « autres charges » est essentiellement constituée pour MGA 9.823.484.835,81 de l'estimation de coûts additionnels à payer par Airtel Madagascar SA à Helios Towers Madagascar Holding Limited pour MGA 9.823.484.835,81 prévu dans le contrat de cession d'action entre les deux entités. .

5.8 Dotations aux amortissements, aux provisions et pertes de valeur

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 (en MGA) :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Amortissements et dépréciations des immobilisations :		
*incorporelles	2.752.732.300,00	3.293.873.916,38
*corporelles	26.991.691.870,33	32.555.662.680,66
Pertes de valeur	8.803.137.201,76	5.491.779.581,60
	<u>38.547.561.372,09</u>	<u>41.341.316.178,64</u>

Les pertes de valeur sur créances sont principalement constituées par les pertes de valeur sur créances roaming et postpaid et les pertes de valeurs sur les stocks.

5.9 Reprise sur pertes de valeur

Cette rubrique correspond principalement à la reprise des pertes de valeur sur les créances douteuses et sur les stocks pour un total de MGA 11.690.367.812,89.

5.10 Résultat financier

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 (en MGA) :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Produits financiers		
Gains de change	3.592.679.241,63	581.338.801,05
Intérêts sur comptes courants bancaires	3.399.547.378,43	5.858.405.456,63
	<u>6.992.226.620,06</u>	<u>6.439.744.257,68</u>
Charges financières		
Autres intérêts	6.853.448.525,40	6.614.640.406,92
Pertes de change	a) 27.835.362.925,50	34.372.436.587,15
	<u>34.688.811.450,90</u>	<u>40.987.076.994,07</u>
Résultat financier	<u>(-)27.696.584.830,84</u>	<u>(-)34.547.332.736,39</u>

NOTE 5 (suite)**COMPTE DE RESULTAT**

a) La hausse du résultat financier résulte de la diminution des dettes financières envers CELTEL MAURITIUS HOLDING LIMITED suite aux remboursements partiels pour USD 38.075.068,00 d'une partie de l'emprunt au cours de l'exercice.

- Cours moyen 1 USD en 2021 = MGA 3.956,66
- Cours moyen 1 USD en 2020 = MGA 3.824,84

NOTE 6**AUTRES INFORMATIONS****6.1 Parties liées**

Au 31 Décembre 2021, le solde du compte courant envers CELTEL MAURITIUS HOLDING LIMITED s'élève à MGA 2.837.078.184,88. Ce solde est composé des charges de « Trademark Licence and Royalty fees » et de « Technical services fees ». Aucun paiement n'a été effectué durant l'année.

Par ailleurs, au 31 Décembre 2021, le compte courant de BHARTI AIRTEL AFRICA B.V. et de BHARTI AIRTEL INTERNATIONAL (NETHERLANDS) B.V. s'élève à MGA 31.468.480.304,36. Ce solde inclut des frais de « Technical assistance services » et des intérêts ainsi que des charges engagées au nom d'AIRTEL MADAGASCAR SA.

	1 ^{er} Janvier 2021	Addition	Paiement	31 Décembre 2021
BARTHI AIRTEL AFRICA B.V	732.922.304,78	25.259.571,18	-	758.181.875,96
BARTHI AIRTEL INTERNATIONAL	24.429.695.534,48	6.280.602.893,92	-	30.710.298.428,40
Total	25.162.617.839,26	6.305.862.465,10	-	31.468.480.304,36

Les transactions avec les autres parties liées (AIRTEL AFRICA B.V, AIRTEL TANZANIA, AIRTEL TCHAD, AIRTEL INDIA, etc.) sont principalement constituées par les remboursements de frais de déplacement et des avances sur frais de formation ainsi que les transactions en « One Network » et roaming.

6.2 Effectif moyen

	31 Décembre 2021			31 Décembre 2020
	CDI	CDD	Total	Total
Personnel expatrié	0	2	2	2
Personnel local cadre	65	0	65	63
Personnel local non cadre	44	0	44	57
Total	109	2	111	122

**NOTE 8
PASSIFS EVENTUELS**

La notification définitive relative à la vérification des comptes de l'exercice 2016 a été reçue le 19 Juin 2020. Le montant final du redressement s'élève à MGA 4.287.853.653,00 dont le montant accepté s'élève à MGA 59.596.661,44. Un recours a été déposé à la DGE le 14 Août 2020 pour la différence de MGA 4.228.256.992. Le montant ainsi contesté a fait l'objet d'une demande de sursis et de caution bancaire correspondant à la moitié qui s'élève à MGA 2.114.128.496. Une requête et saisine au niveau du Conseil d'Etat a été effectuée le 14 Décembre 2020 et a été rejetée par la forme auprès du conseil d'état le 19 Février 2021. Une mémoire en réplique a été déposée le 10 mai 2021. Une réunion avec le DGI a eu lieu le 4 Novembre 2021 et la société est encore dans l'attente d'une proposition d'alignement.

Le montant total des redressements notifiés à titre définitif à Airtel Madagascar SA pour MGA 4.287.853.653,00 concerne des droits d'accise qui n'ont pas a été intégrés dans le chiffre d'affaires de la société pour l'exercice 2016.

La réponse à la demande d'éclaircissement sur la comptabilisation des droits d'accises a été reçue de la Direction de la Législation Fiscale et du Contentieux (DLFC) le 21 Décembre 2021 confirmant que les droits d'accises font partie intégrante des éléments constitutifs du chiffre d'affaires.

Par ailleurs, Madagascar Towers SA a fait l'objet d'une notification primitive de vérification sur place au titre des exercices 2017 et 2018 de la part de l'Administration fiscale. Les éventuels redressements fiscaux (amendes et pénalités) issus de cette vérification seront à la charge de Airtel Madagascar SA qui étant encore détenteur des titres sur Madagascar Towers SA pour les exercices vérifiés, ainsi ils seront refacturables par Helios Towers Madagascar Holding Limited à Airtel Madagascar SA suivant les termes du contrat de cession d'actions entre ces deux parties.

Notification de redressement fiscal pour l'exercice 2016

La notification définitive relative à la vérification des comptes de l'exercice 2016 a été reçue le 19 Juin 2020. Le montant final du redressement se chiffre à MGA 4.287.853.653,00 dont le montant accepté s'élève à MGA 59.596.661,44. Un recours a été déposé à la DGE le 14 Août 2020 pour la différence de MGA 4.228.256.992. Le montant ainsi contesté a fait l'objet d'une demande de sursis et de caution bancaire correspondant à la moitié qui s'élève à MGA 2.114.128.496. Une requête et saisine au niveau du Conseil d'Etat a été effectuée le 14 Décembre 2020 et a été rejetée par la forme auprès du conseil d'état le 19 Février 2021. Une mémoire en réplique a été déposée le 10 mai 2021. Une réunion avec le DGI a eu lieu le 4 Novembre 2021 et la société est encore dans l'attente d'une proposition d'alignement. Le montant total des redressements notifiés à titre définitif à Airtel Madagascar SA pour MGA 4.287.853.653,00 concerne des droits d'accise qui n'ont pas a été intégrés dans le chiffre d'affaires de la société pour l'exercice 2016.

La réponse à la demande d'éclaircissement sur la comptabilisation des droits d'accises a été reçue de la Direction de la Législation Fiscale et du Contentieux (DLFC) le 21 Décembre 2021 confirmant que les droits d'accises font partie intégrante des éléments constitutifs du chiffre d'affaires.

NOTE 8 (suite)
PASSIFS EVENTUELS

Notification de redressement fiscal pour les exercices 2017 et 2018

La notification primitive relative à la vérification fiscale des exercices 2017 et 2018 a été reçue le 24 Décembre 2021. Le montant total des redressements dans cette notification se chiffre à MGA 25.368.371.077 et concerne notamment l'Impôt sur le Revenu, les Taxes sur la Valeur Ajoutée, la non tenue d'une comptabilité régulière et les ventes sans factures.

La réponse de Airtel Madagascar SA relative à cette notification primitive a été déposée le 23 Mars 2022.

Par ailleurs, Madagascar Towers SA a fait l'objet d'une notification primitive de vérification sur place au titre des exercices 2017 et 2018 de la part de l'Administration fiscale. Les éventuels redressements fiscaux (amendes et pénalités) issus de cette vérification seront à la charge de Airtel Madagascar SA qui étant encore détenteur des titres sur Madagascar Towers SA pour les exercices vérifiés, ainsi ils seront refacturables par Helios Towers Madagascar Holding Limited à Airtel Madagascar SA suivant les termes du contrat de cession d'actions entre ces deux parties.

Pour ces deux notifications, AIRTEL Madagascar SA estime disposer de tous les arguments avec pièces justificatives pour se défendre contre les chefs de redressement mentionnés dans les notifications primitives.

Les exercices 2019 et 2020 ne sont pas encore fiscalement prescrits.

NOTE 9
ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le total des bons de commande non encore clos à la fin de l'exercice s'élève à MGA 39,54 milliards pour les OPEX et à MGA 9,6 milliards pour les CAPEX.

* * *

Rapport spécial

du Commissaire aux comptes
relatif aux opérations visées par les articles
464 à 474 de la Loi 2003-036 du 30 Janvier 2004
exercice clos au 31 Décembre 2021

Aux Actionnaires de la Société Airtel Madagascar SA

Messieurs,

Nous avons été informés des conventions ci-après entrant dans le cadre des articles 464 à 474 de la Loi 2003-036 du 30 Janvier 2004 au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 :

1. Contrats ou Conventions autorisés durant les exercices précédents et qui se sont poursuivis durant l'exercice 2021 :

- **Contrat de prêt entre Celtel Mauritius Holding Ltd et Airtel Madagascar S.A en date du 05 Novembre 2007 :**

La société Celtel Mauritius Holding Ltd a accordé un prêt à Airtel Madagascar S.A à un taux d'intérêt de 6% par an.

Le montant des prêts au 31 Décembre 2021 s'élève à USD 90.268.337,19 soit MGA 357.161.119.026,26 contre USD 128.343.404,00 soit MGA 490.892.989.843,16 à la fin de l'année 2020 incluant des intérêts cumulés de USD 28.313.558,28.

Suivant l'avenant en date du 19 Juin 2018 avec effet rétroactif au 01 Juillet 2017, le taux d'intérêt est ramené à 0%, de ce fait les intérêts relatifs à l'exercice 2021 est nul.

Un remboursement partiel du principal par Airtel Madagascar SA d'un montant total de USD 38.075.068,00 a été effectué en Novembre 2021.

- **Contrat de services entre Airtel Madagascar SA et Madagascar Towers SA en date du 15 Juillet 2013 :**

Un contrat de services a été conclu entre Airtel Madagascar SA et Madagascar Towers SA. Dans le cadre de ce contrat Madagascar Towers SA fournit à Airtel Madagascar SA des infrastructures passives et les opérations connexes ainsi que les services d'entretien.

Un avenant a été signé ayant pris effet le 1^{er} Janvier 2018 et porte sur :

- ✓ La révision à la baisse des tarifs des infrastructures passives et les opérations connexes ainsi que les services d'entretien de Madagascar Towers SA. Le montant total des facturations relatives aux loyers des sites de l'exercice s'élève à MGA 44.226.153.151,51.
- ✓ La fourniture de services d'assistance technique par Airtel Madagascar SA à Madagascar Towers SA. Le montant total de l'assistance technique facturé par Airtel Madagascar SA à Madagascar Towers SA au titre de l'exercice 2021 s'élève à MGA 1.335.693.185,27.

Ce contrat a été résilié le 02 Novembre 2021.

Rapport spécial (suite)

du Commissaire aux comptes
relatif aux opérations visées par les articles
464 à 467 de la Loi 2003-036 du 30 Janvier 2004
exercice clos au 31 Décembre 2021

- **Contrat de services entre Airtel Madagascar SA et Airtel Mobile Commerce Madagascar SA en date du 16 Décembre 2015 :**

Par un contrat en date du 15 Juin 2013, les parties ont convenu d'un certain nombre de services rendus par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, relatif au service « AIRTEL MONEY ».

Le nouveau contrat du 16 Décembre 2015 annule et remplace celui en date du 15 Juin 2013 et porte sur une avance de fonds par Airtel Madagascar SA, au profit d'Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, à un taux de 3% TTC. Le solde des avances de fonds accordées par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce Madagascar est nul.

- **« Technical Assistance Services Agreement » entre Bharti Airtel International (Netherlands) B.V. (Along with Kenya Branch) et Airtel Madagascar SA en date du 07 Décembre 2015 :**

Dans le cadre de ce contrat, BAIN Netherlands et BAIN Kenya accepte de fournir à Airtel Madagascar divers services d'assistance technique, concernant notamment des services comptables, financiers, fiscaux, juridiques, de secrétariat, techniques et d'administration du personnel, ainsi que le soutien dans la conduite de ses affaires. Ces services d'assistance technique sont facturés mensuellement à Airtel Madagascar SA, le total des facturations de l'exercice s'élève à MGA 5.898.519.713,10 HT.

- **Commercial Agreement for the Provision of USSD and SMS Services :**

Contrat ayant pris effet le 01 Janvier 2018 entre Airtel Madagascar SA et Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, pour une durée de trois années et portant sur le partenariat sur l'utilisation du service Airtel Money dans le cadre des services à valeur ajoutée fournie par Airtel (USSD et SMS). Dans le cadre de ce contrat, Airtel Madagascar SA facture Airtel Mobile Commerce Madagascar aux tarifs en vigueur. Le montant facturé par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA au titre de l'exercice 2021 s'élève à MGA 213.232.466,13 HT.

- **Memorandum of Understanding relating to Revenue share for churn :**

Contrat ayant pris effet le 01 Janvier 2018 entre Airtel Madagascar SA et Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, pour une durée indéterminée et portant sur un partage de revenu généré par la réduction du taux de « churn » sur la base de clients d'Airtel Madagascar SA, résultant de l'utilisation des comptes Airtel Money. Le taux convenu est de 25% du « Net Incremental Life ». Le montant facturé par Airtel Mobile Commerce Madagascar SA à Airtel Madagascar SA au titre de l'exercice 2021 s'élève à MGA 912.942.655,57 HT.

- **Agreement for Airtel Money Cash Collection Services :**

Contrat ayant pris effet le 01 Janvier 2018 entre Airtel Madagascar SA et Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, pour une durée de deux ans, portant sur l'utilisation par Airtel Madagascar SA du service Airtel Money comme moyen de réception de paiement effectué par des tierces parties. Conformément à ce contrat, Airtel Madagascar SA est tenu de payer à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, 2% de la valeur des transactions. Le montant facturé par Airtel Mobile Commerce Madagascar SA à Airtel Madagascar SA au titre de l'exercice 2021 s'élève à MGA 2.042.370.187,81 HT.

Rapport spécial (suite)
du Commissaire aux comptes
relatif aux opérations visées par les articles
464 à 467 de la Loi 2003-036 du 30 Janvier 2004
exercice clos au 31 Décembre 2021

- **Management Support Services Agreement :**

Contrat ayant pris effet le 01 Janvier 2018 entre Airtel Madagascar SA et Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, pour une durée de trois ans, portant sur l'assistance technique fournie par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA. Conformément à ce contrat, les coûts engagés par Airtel Madagascar SA au profit de Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, sont refacturés à cette dernière avec une majoration de 7%. Le montant facturé par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA au titre de l'exercice 2021 s'élève à MGA 137.172.411,44 HT.

- **Facility Cost Allocation :**

Contrat ayant pris effet le 01 Janvier 2018 entre Airtel Madagascar et Airtel Mobile Commerce Madagascar, pour une durée de trois ans, portant sur le frais du conseil d'administration ainsi que le nombre des dirigeants Airtel money payé par Airtel Madagascar. Le montant facturé par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, au titre de l'exercice 2021 est de MGA 254.857.367,05 HT.

- **Common shop cost allocation :**

Contrat ayant pris effet le 01 Janvier 2018 entre Airtel Madagascar et Airtel Mobile Commerce Madagascar, pour une durée de trois ans, relatif à l'utilisation par Airtel Mobile Commerce Madagascar des cash point appartenant à Airtel Madagascar. Le montant facturé par Airtel Mobile Commerce Madagascar SA à Airtel Madagascar SA, au titre de l'exercice 2021 est de MGA 22.084.402,67 HT.

- **Contrat de refacturation du loyer entre Airtel Madagascar SA et Airtel Mobile Commerce Madagascar SA:**

Contrat ayant pris effet le 01 Avril 2020 entre Airtel Madagascar et Airtel Mobile Commerce sur la mise à disposition d'une surface de 86m² à titre de bureau administratif pour une durée de 1 an, renouvelable par tacite reconduction. Le loyer mensuel est de 10 EURO HT.

2. Nouveaux contrats conclus au cours de l'exercice 2021 :

Néant

Antananarivo, le 30 Mars 2022
Le Commissaire aux Comptes
Delta Audit


Sahondra RASOARISOA
Partner


Lovaniaina RANDRIANARLJAONA
Expert-Comptable